INSTITUT de FORMATION TECHNIQUE et de SECURITE

CONDUCTEURS DE TONDEUSE A CONDUCTEUR PORTE

Formation au poste de travail - Evaluation des connaissances

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Public visé par la formation

Toute personne appelée à utiliser une tondeuse à gazon à conducteur porté.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Pré-requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des tondeuses à conducteur porté.

Objectifs de la formation

Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les tondeuses à gazon et obtenir une évaluation des connaissances en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite,

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie – pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (théorie : QCM – Pratique : exercices pratiques).

Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité et d'une autorisation de conduite pré-remplie.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 07 à 14 heures *(à définir en fonction du niveau des stagiaires et du nombre d'engins)*

Horaires : 08h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Lieux : Sites de l'entreprise, la Mairie…

Dates : sessions intra uniquement - *à définir*

Groupe de 1 à 6 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail.

Tarifs : sessions intra uniquement - *nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- Etude de la réglementation en vigueur : l'Autorisation de conduite
- La Recommandation CNAM R 482
- Les différents types d'engins et leurs caractéristiques
- Le décret N° 98-1084 du 02.12.1998
- Vérification de la connaissance du code de la route
- Notions de balisage des chantiers temporaires sur voie publique
- Sécurité propre au conducteur
- Sécurité relative à l'environnement de la machine
- Règles de sécurité à respecter sur un site
- Technologie de l'hydraulique
- Technologie des engins

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Description de l'engin et des principaux organes
- Vérifications journalières et préparatifs de mise en route
- Entretiens périodiques
- Travaux de tonte
- Déplacements dans des conditions difficiles

VÉRIFICATIONS DES CONNAISSANCES